



**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (ASA) DES  
PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT DE L'AUBAREDE**  
291 avenue des Fleurs 06250 MOUGINS  
Tel: 0784183171 / Mail : asadelaubarede@orange.fr



Mesdames, Messieurs,

Mougins le 22/03/2022

Le but de l'Association Syndicale Autorisée des Propriétaires du Lotissement de l'Aubarède est de maintenir l'état des parties communes afin de garantir la valeur de notre patrimoine. Habiter le lotissement de l'Aubarède vous inclut automatiquement dans l'ASA. Votre Notaire, lors de la signature des actes de propriété, a dû vous remettre les Statuts, et le règlement intérieur que vous devez conserver.

Rappel des résultats du scrutin de l'assemblée générale du 21/02/2022 : Avec 269 votants le quorum est atteint et la Liste 1 est élue avec 131 votes, devant 91 votes de la Liste 2. Il y a 47 bulletins nuls et nombreux sont les Propriétaires qui n'ont pas récupéré la lettre recommandée.

Le PV de l'Huissier Maître DELMAS, sera consultable ainsi que d'autres documents sur le site provisoire.

La Constitution du Nouveau Bureau est la suivante :

Le Président élu à l'unanimité par la Liste1 est notre Président Sortant, Monsieur Michel AGNESE

A l'unanimité ont été élus aux postes de Titulaires, Messieurs Francis LESTEL et Alain AZENCOTT ;

Messieurs Jean-Paul BRIVOT, Michel RANQUET, Pierre Alain VUOLO Suppléants.

Le bureau remercie chaleureusement Madame Gisèle Silvestri qui a assuré le secrétariat de l'ASA avec loyauté et dévouement depuis 2013.

Nous allons rapidement engager des actions pour renforcer notre rôle auprès des Mairies, de la Préfecture, du Trésor Public, des Polices Municipales, de la Gendarmerie et de la police Nationale. Nous veillerons à faire respecter le règlement du lotissement.

Nous comptons créer, des commissions qui œuvreront pour l'amélioration de notre Lotissement et vous invitent vivement à y participer avec vos suggestions :

1. Chaînes de Voisins Vigilants avec la P M de Mougins (dispositif non prévu par la commune du Cannet).
2. Sécurité incendie avec les Pompiers des deux communes. (Mise en conformité).
3. Propreté et entretien des voies, des haies et des espaces verts ...).
4. Lutte contre les nuisances sonores aériennes.
5. Information avec le développement de la communication sur le site internet.
6. Gestion du Lotissement – recensement des propriétaires, ressources, budget...
7. Connexion à la fibre optique (reste un peu moins d'une centaine de maisons à connecter)
8. Evacuation des eaux pluviales sur certaines voies du lotissement.
9. Destination et contrôle des biens sans maître (voté à l'assemblée générale de 2019).
10. Réunions d'informations trimestrielles.
11. Améliorations et idées générales.
12. Préparation du dossier pour la sortie du périmètre de l'ASA, des 24 Co-Lotis du chemin de Carnai.

Ces commissions vous sont largement accessibles et vous êtes invités à vous manifester via le site.

Songez que pour communiquer à plus de 500 propriétaires (afin d'éviter des coûts excessifs en affranchissement pour réunir une AG) nous devons utiliser les moyens informatiques dont le mail et le site internet. Pour ceux qui n'ont pas encore envoyé leur mail, merci de bien vouloir nous le communiquer.

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons à nous rejoindre pour contribuer à améliorer notre cadre de vie.

Cordialement,

Michel AGNESE Président.

**ASA de l'Aubarède**  
291, avenue des Fleurs  
06250 MOUGINS

Le site provisoire de l'ASA dispose de ces documents. Un formulaire de Contact vous permet de nous contacter pour tout complément d'information. [HTTPS://WWW.TINYURL.COM/06AUBAREDE](https://www.tinyurl.com/06AUBAREDE)



2550810809 K001273020A